

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU EXECUTIF COMMUNAUTAIRE

BUREAU DU 12 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 12 septembre à 18 h 00, le Bureau Exécutif de la Communauté de Communes du VAL-DE-CHER-CONTROIS s'est réuni, au siège de la Communauté de Communes Val de Cher-Controis, sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc BRAULT, le Président.

Etaient présents :

Nombre membres du bureau :

- en exercice : 20
- présents : 18
- votants : 19

Date de convocation :
Le 6 septembre 2022

Président	Monsieur BRAULT Jean-Luc		
1^{ère} Vice-président	Monsieur PAOLETTI Jacques	1^{er} membre	Monsieur BIETTE Bernard
2^{ème} Vice-présidente	Madame COCHETON Stella	2^{ème} membre	-----
3^{ème} Vice-président	Monsieur MARINIER Jean-François	3^{ème} membre	Monsieur RACAULT Olivier
4^{ème} Vice-président	Madame DELORD Martine	4^{ème} membre	Monsieur LACROIX Eric
5^{ème} Vice-présidente	Monsieur SAUX Christian	5^{ème} membre	Monsieur POMA Alain
6^{ème} Vice-présidente	Madame OLIVIER Christine	6^{ème} membre	Monsieur CORNEVIN Bernard
7^{ème} Vice-président	Monsieur GOUTX Alain	7^{ème} membre	Monsieur EPIAIS Jean-Pierre
8^{ème} Vice-présidente	Madame MICHOT Karine	8^{ème} membre	-----
9^{ème} Vice-président	Monsieur ROSET Jean-Jacques	9^{ème} membre	Monsieur LANGLAIS Pierre
10^{ème} Vice-président			
11^{ème} Vice-président	Monsieur HENAUULT Damien		

Etaient absent(e)s excusé(e)s : Monsieur MARTELLIERE Eric - Madame GOMES Zita -

A donné pouvoir : Monsieur MARTELLIERE Eric à Monsieur BRAULT Jean-Luc -

Madame Christine OLIVIER est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'elle accepte.

N° 12S22-1

VENTE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION AP N°216 SISE ROUTE DE BLOIS, LES TERRES NEUVES A MONTHOU-SUR-CHER (41400) A LA SCI TAEL

Par courrier en date du 30 août 2022, la SCI TAEL, représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, dont le siège social se situe 1 rue des Vignes à Thésée (41140), se porte acquéreur de la parcelle cadastrée section AP n°216 (6 101 m²) sise route de Blois, Les Terres Neuves à Monthou-sur-Cher (41400), faisant intégralement partie des réserves foncières de la Communauté.

Il est proposé au bureau communautaire de vendre ce terrain au pris de 41 910.71 € HT l'ensemble avec une TVA sur marge de 8 089.29 €, soit un total de 50 000.00 € TTC.

Vu l'avis des domaines n°2022-41146-59643 en date du 03 août 2022,

Vu la demande la SCI TAEL représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, en date du 30 août 2022,

Considérant la nécessité de pérenniser le développement économique sur l'ensemble du territoire communautaire,

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** de vendre la parcelle cadastrée section AP n°216 (6 101 m²) sise route de Blois, Les Terres Neuves à Monthou-sur-Cher (41400), à la SCI TAEL représentée par Madame Adeline CHENEAU et Monsieur Eddy FIRMIN, gérants associés, ou toute personne morale s'y substituant au prix de 41 910.71 € HT l'ensemble avec une TVA sur marge de 8 089.29 €, soit un total de 50 000.00 € TTC.
- **Donne** tous pouvoirs à Monsieur le Président ou un(e) Vice-président(e) à l'effet de signer tous actes et pièces afférents à ce dossier.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de la réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire par le Président

Compte tenu de la réception à la Préfecture

Accusé de réception en préfecture
041-200072064-20220912-12S22-1-DE
Date de télétransmission : 15/09/2022
Date de réception préfecture : 15/09/2022

Copie conforme au registre
Le Controis-en-Sologne, le 13 septembre 2022
Le Président,

Jean-Luc BRAULT



Et de la publication/notification le

16 SEP. 2022